

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROBATOIRE N° 85045.1

AFNOR Certification atteste, en application des critères définis dans le référentiel de qualification d'AFNOR Certification et dans l'annexe II de l'arrêté du 24 novembre 2014 relatif aux modalités d'application de l'audit énergétique prévu par le chapitre III du titre III du livre II du code de l'énergie, que :

SONERGIA

est qualifié pour les activités suivantes :

AUDIT ENERGETIQUE PROCEDES INDUSTRIELS

conformément aux normes :

NF EN 16247-1 (Septembre 2012)

NF EN 16247-3 (Juillet 2014)

| | |
|---|---|
| Ce certificat a été émis le (jour, mois, année) | Ce certificat est valable jusqu'au (jour, mois, année) |
| 06/12/2019 | 06/12/2020 |
| La qualification a été attribuée le (jour, mois, année) | La qualification est valable jusqu'au (jour, mois, année) |
| 06/12/2019 | 06/12/2021 |

La qualification est délivrée à l'entreprise pour les établissements suivants :

51 TRAVERSE DU MOULIN A VENT CITE DE LA COSMETIQUE FR-13015 MARSEILLE

| | |
|--------------------------|--------------------------------|
| Forme juridique | Société par actions simplifiée |
| Nom du responsable légal | Franck ANNAMAYER |
| Assurance(s) | ALLIANZ |
| Référents Techniques | Jérémie DESCOURS |



SignatureFournisseur

Franck LEBEUGLE
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la qualification de l'organisme.

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

Accréditation COFRAC n° 4-0589, Qualification d'entreprises, Portée disponible sur www.cofrac.fr.
CERTIF 1546.6 02/2019 AFAQ Qualification est une marque déposée.